

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 22 mars 2016 à 18h00, à la Mairie

.....

Étaient présents :

Gisèle JEAN, Jérôme CERISIER, Didier NIQUET, Brigitte BONDUELLE, Cécile CARON, Jean-Pierre ARP, Betty VIELLA, Alain BERTRAND

Excusés:

Christophe DUDOGNON

Noëlle DI ROSA a donné un pouvoir à Jean-Pierre ARP

Pierre SURAULT a donné un pouvoir à Gisèle JEAN

Leslie KOOLMAN a donné un pouvoir à Brigitte BONDUELLE

Absents :

Sébastien GUILLEMAIN, Grégory BAL

Secrétaire de séance : Betty VIELLA

Date d'envoi des convocations : *13 mars 2015.*

▷ Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 15 février 2016
- Approbation du Compte de Gestion 2015
- Approbation du Compte Administratif 2015 (principal et annexes)
- Affectations des résultats 2015
- Présentation et vote du Budget Primitif (principal et annexes) 2016
- Vote des Taux d'imposition 2016
- Vote budget CCAS
- Augmentation des loyers
- Achat d'un véhicule utilitaire
- Démission d'un adjoint
- Prise de compétence tir de la CCM
- Location résidence d'artistes à la semaine

- Informations diverses

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 février 2016 à 18 h 00 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- ✓ Parcelle bien sans maître à Préau.

Accord du conseil à l'unanimité

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2015

Les résultats des comptes administratifs 2015 sont conformes aux comptes de gestion du trésor public de l'Isle Jourdain.

Accord du conseil à l'unanimité

Délibération

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

La situation financière globale est saine, un excédent de 143 984.94 € est réalisé en fonctionnement.

<i>Désignation</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>Ensemble</i>
Commune (recettes)	713 578.44	518 211.97	1 231 790.40
Commune (dépenses)	569 593.50	501 164.28	1 070 757.70
Camping (recettes)	20 097.00	125 965.00	33 062.00
Camping (dépenses)	15 087.38	125 829.67	140 917.05
CCAS (recettes)	8 824.18	34.55	8 858.73
CCAS (dépenses)	4 674.81	0	4 674.81

Accord du conseil à l'unanimité

Délibérations

AFFECTATIONS DES RESULTATS 2015

<i>Désignation</i>	<i>Excédent Cumulé de Fonctionnement 2015</i>	<i>Affectation Complémentaire en Réserve - Article 1068</i>	<i>Excédent Reporté Articles 002 en fonctionnement</i>	<i>Excédent Reporté Articles 002 en investissement</i>
Commune	143 984.94	0	143 984.94	17 047.69
CCAS	4 149.37	0	4 149.37	34.55

Accord du conseil à l'unanimité

Délibération

PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2015

Les sections sont équilibrées en recettes et en dépenses à la somme de :

<i>Désignation</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Commune	577 041.00	104 064.15
Camping	25 509.65	33 184.00
CCAS	7 649.37	34.55

Accord du conseil à l'unanimité

Délibérations

VOTE DE LA FISCALITE LOCALE 2016 INCHANGÉE

Le maire propose le maintien des taux actuels. Le produit des impôts locaux s'élève à la somme de **182 428,00 €**.

<i>Taxes</i>	<i>Taux Votés</i>	<i>Bases d'Imposition prévisionnelles 2016</i>	<i>Produit Correspondant</i>
Habitation	13,42 %	583 200	78 265
Foncière (Bâti)	13,64 %	419 800	57 261
Foncière (Non Bâti)	41,36 %	113 400	46 902
TOTAL IMPOTS LOCAUX			182 428

Accord du conseil à l'unanimité
Délibération

PARCELLE BIEN SANS MAITRE A PREAU.

La parcelle de Bien sans Maître cadastrée après découpage par le géomètre. Il nous appartient de refaire une délibération avec le nouveau numéro de cadastre pour une vente à un tiers.

AUGMENTATION DES LOYERS

Le maire propose au conseil municipal de faire le point sur la révision de deux loyers du parc locatif pour cette année :

⇒ Budget principal

- Maison « Route de l'Isle Jourdain »
- Maison « Route d'Usson du Poitou »

Les loyers des deux maisons seront réévalués pour cette année à la date d'anniversaire des contrats en fonction de l'indice de révision des loyers.

Accord du conseil à l'unanimité
Délibération

DEMISSION D'UN ADJOINT

Le Maire présente à l'ensemble du conseil la lettre de démission de Monsieur Jérôme CERISIER de son poste d'adjoint, acceptée par la Madame la Préfète. Toutefois, ce dernier conserve ses fonctions de conseiller municipal.

Il convient donc de désigner son remplaçant ou de décider éventuellement de la suppression du poste, après avoir remercié Jérôme CERISIER pour le travail accompli.

Le Maire propose un vote à bulletin secret, après proposition de Brigitte BONDUELLE comme 4ème adjointe, responsables des affaires sociales.

Ont été élus :

- 1^{er} adjoint, Didier NIQUET ⇒ 1 blanc, 7 pour
- 2ème adjoint, Alain BERTRAND ⇒ 1 blanc, 7 pour
- 3ème adjoint, Noëlle DIROSA ⇒ 1 blanc, 7 pour
- 4ème adjoint, Brigitte BONDUELLE ⇒ 1 blanc, 7 pour

Accord du conseil à l'unanimité

Délibération

PRISE DE COMPETENCE TIR DE LA CCM

La Communauté de Communes du Montmorillonais a été sollicitée par les communes de Mauprévoir et Montmorillon pour la reconnaissance communautaire des stands de tir.

Afin de permettre la prise en charge des stands de tirs dans les statuts de la CCM il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer.

Accord du conseil à l'unanimité

Délibération

ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Le véhicule utilitaire actuel est âgé et il serait souhaitable d'en avoir un second.

Le garage GAUDINEAU vend un Partner Peugeot d'occasion, en très bon état, année 2000, 158.000 kilomètres.

Ce nouveau véhicule pourrait être mis à la disposition des agents pour tous déplacements.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2016.

Accord du conseil à l'unanimité

Délibération

LOCATION RESIDENCE D'ARTISTES A LA SEMAINE

Les tarifs de location de la résidence d'artiste à la semaine n'ont pas été complétés.

Le maire propose la somme de 40,00 € à la semaine pour les artistes et de 50.00 € pour les non artistes.

Accord du conseil à l'unanimité

Délibération

QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'ouverture d'une classe sur le RPI Goux/Persac/Queaux

Avec des classes à 26 en moyenne, avec la montée régulière des effectifs due à la qualité du travail des équipes et du service rendu, dont les effectifs pourraient être plus conséquents encore à la rentrée 2016-2017, les maires des 3 communes du RPI ont envoyé une lettre à l'inspecteur d'académie pour une demande d'ouverture d'une sixième classe.

Les locaux seront mis à disposition sur la commune de Quéaux.

Fin du conseil à 20h30

prochain conseil le 4 avril 2016 à 18h